

La lutte contre les risques mondiaux et la psychosociologie

Max Pagès

Professeur émérite de l'université de Paris VII, engagé dans divers groupes de recherche, fondateur du laboratoire de changement social, Max Pagès est l'auteur de nombreuses publications de référence dans l'Approche centrée sur la personne. Il est l'une des figures marquantes de la psychosociologie en France. Né en 1926, il est licencié en philosophie et docteur en psychologie. En 1951, après des études faites à la Sorbonne, il fit un séjour aux USA où il travailla notamment sous la direction de Carl Rogers, qu'il contribua à faire connaître en France. Il retourna plus tard aux États-Unis se former à la dynamique de groupe à Bethel et se familiariser avec les théories de Reich et de Lewin. Ayant débuté son parcours d'enseignement, notamment en tant que maître-assistant à l'Université de Rennes, il a ensuite fait une longue carrière universitaire tout en menant des interventions psychosociologiques de terrain. Membre fondateur de l'ARIP, Association pour la Recherche et l'Intervention Psychosociologiques, il a finalement développé une analyse dialogique et multi-référentielle des phénomènes humains. Les dimensions biologique, émotionnelle, psychique, relationnelle, sociologique autant que politique sont pour Max Pagès autant d'apports utiles à la compréhension du changement individuel et/ou collectif. Le développement de sa pensée est à mettre en lien avec les travaux d'Edgard Morin et de la théorie de la complexité.

Résumé

La psychosociologie, en tant que pratique essentielle dans la compréhension des processus de changement, a jusqu'ici été essentiellement expérimentée à l'échelle des individus, des groupes et des organisations. Dans notre monde aux enjeux complexes, temporisation, négociation, médiation sont nécessaires à tous niveaux. L'auteur plaide pour l'investissement de l'action psychosociologique à l'échelle des nations. Constatant que le risque écologique fait actuellement l'objet d'une grande attention, il s'inquiète du fait que le risque atomique par contre ne soulève que peu de mobilisation de la part des médias et des politiques. Le risque est notoire, par exemple, face à l'Iran. Cette situation représente un danger global, résultant d'une situation de pouvoir mondial qui autorise l'intervention des États-Unis. Impérialisme et terrorisme se répondent ainsi l'un à l'autre par la violence et la menace de violence. Par ailleurs, les changements accélérés des économies et des valeurs déstabilisent les individus, les groupes, les institutions. La démarche psychosociologique, faite de radicale modération, évitant le conformisme autant que la révolution, ferme et respectueuse des positions en présence, peut être transposée et est à même d'élargir son action au niveau de la société, notamment pour la régulation des risques mondiaux. Ce texte présente un vaste projet que l'auteur désire communiquer aux jeunes générations de psychothérapeutes et de psychosociologues. Il a fait l'objet d'une communication lors d'un colloque du CIRFP – Centre International de Recherche, de Formation, d'Intervention en Psychosociologie.

Mots-clés: risque atomique, risque écologique, changement socio-politique, psychosociologie.

N.d.l.r.: le thème de cet article n'est pas sans faire écho aux travaux de Carl Rogers qui, au fil de ce qu'il est convenu d'appeler une «révolution tranquille», s'est lui-même inquiété du risque atomique qui existait à son époque. Le lecteur intéressé pourra se référer aux articles suivants: Rogers, C. R., Regard d'un psychologue sur la guerre nucléaire, *L'approche centrée sur la personne*, Lausanne, Randin, 2001, pp. 472-483. Rogers, C. R. & Ryback, D., On Alternative to Nuclear Planetary Suicide, in Levant, R.E. & Shlien, J. M., *Client-Centered Therapy and The Person-Centered Approach. New Directions in Theory, Research and Practice*, Praeger, Westport/London, 1984, pp. 400-422.

Que doit-on entendre par risques mondiaux ?

Risque écologique

Le risque écologique est maintenant bien connu. Un début de prise de conscience existe dans les pays développés, chez les dirigeants et dans les populations, bien que l'on mesure aisément l'écart immense qui subsiste entre les mesures envisagées et les besoins. Il n'est besoin pour cela que de comparer la circulation des voitures entre Londres et Paris, pourtant sous l'autorité d'un maire responsable, la folie du nombre de voitures circulant à Paris, alors que l'on devrait déjà envisager la *suppression* des voitures dans les villes, à l'exception des voitures des services publics (pompiers, ambulances, police, etc.).

Risque atomique

Le nombre des puissances détenant la bombe atomique va croissant. Ce furent d'abord les cinq États membres de droit du Conseil de Sécurité de l'ONU qui l'acquissent successivement, États-Unis, Angleterre, Russie, France, Chine. En 1970, ils s'engagèrent par le traité de non-prolifération à ne pas la diffuser, les autres États signataires s'engagèrent à ne pas l'acquérir. L'Inde, le Pakistan, qui n'avaient pas signé le traité, s'emparèrent de l'arme, à la suite de tractations complexes avec les grandes puissances; Israël également, d'une façon quasi-clandestine, avec leur tolérance. Maintenant c'est au tour de l'Iran, un Iran belliqueux et dangereux, de menacer de le faire. Le «contrôle» par les «grandes puissances» est manifestement insuffisant. Elles défendent leur propre statut et leurs intérêts propres, avant le droit international, qui n'est d'ailleurs pas défini en la matière. On peut avoir la certitude qu'une bombe atomique explosera un jour, du fait d'un État désireux d'acquérir ce droit, et sous-estimant le risque de riposte des grandes puissances, à moins que ce ne soit celles-ci qui surestiment le risque de passage à l'acte du délinquant et le punissent à tort préventivement. Ou encore une situation comparable dans les rapports avec un groupe terroriste, Al-Qaïda ou autre.

Le plus surprenant et inquiétant est l'indifférence et l'inconscience des médias et des politiques, qui n'anticipent pas le danger ou veulent l'ignorer. On nous parle abondamment de l'Iran, alors qu'il s'agit d'un danger global, résultant d'une situation de pouvoir mondiale. Cette situation résulte au premier chef de l'acceptation comme allant de soi de la possession de la bombe atomique par les «grandes puissances» à l'issue de la seconde guerre mondiale. Les autres États jaloussent évidemment ce privilège que rien ne justifie et qui n'a aucun fondement. Pourquoi elles et pas nous ?

Seul un *bannissement* complet de la bombe atomique sous contrôle de l'ONU pourrait éliminer ces risques. Il supposerait évidemment des étapes intermédiaires, peut-être une période de monopole du pouvoir atomique par l'ONU.

Cette situation rappelle celle de l'entre-deux-guerres. La première guerre mondiale avait conduit à la création de la Société des Nations, institution destinée à protéger l'humanité des horreurs d'une guerre mondiale. Dans les années trente, la montée des tensions internationales, celle du fascisme, puis du nazisme, du nationalisme japonais, de l'absolutisme soviétique, ont montré l'insuffisance des pouvoirs de la SDN. Peuples et gouvernements furent incapables de décider son remplacement par une autorité plus forte, et même de l'imaginer. Il fallut la guerre pour qu'on fasse un pas dans cette direction, désormais d'évidence insuffisant.

Risques politiques

Il faut donc aussi considérer les *risques politiques*, les luttes de pouvoir à l'échelle de la planète lorsqu'elles peuvent entraîner la violence de masse. C'est de nos jours au premier chef la lutte de l'impérialisme contre le terrorisme. Les grandes puissances, menées par les États-Unis, font la guerre au terrorisme qui cherche à s'emparer du pouvoir mondial sous la menace d'attentats meurtriers. Ces deux actions, impérialisme et terrorisme, se répondent l'une à l'autre par la violence ou la menace de la violence (Kepel, 2008; Bermann, 2004).

La faiblesse de l'ONU et de l'Europe, puissances de paix par excellence, autorise une intervention des États-Unis entraînant leurs alliés dans une politique où se mêlent une opération de police nécessaire et une politique de pouvoir. Devant la faiblesse de l'ONU, réduite au rôle de «femme de ménage» de l'Europe et des autres acteurs, les États-Unis peuvent prétendre se dévouer au bien public international en faisant régner l'ordre. Loin de favoriser la paix, cette politique conduit à l'extrémisation des conflits de part et d'autre.

Le changement accéléré à l'échelle mondiale des économies et des valeurs déstabilise les individus, les groupes, les institutions. Il rend nécessaire le changement à tous ces niveaux. Mais les tensions provoquées par le changement appellent des temporisations, des négociations, et surtout un travail de médiation qui facilite la réinterprétation de la situation par les acteurs. C'est le rôle essentiel des agents de changements, des psychothérapeutes, psychanalystes, à l'échelle de l'individu. En dehors de l'échelle individuelle, il commence à être expérimenté par les psychosociologues et

les sociologues cliniciens à l'échelle des groupes et des organisations. Il fait défaut à l'échelle des nations, a fortiori à l'échelle mondiale.

L'intervention psychosociologique

La psychosociologie (group dynamics en anglais) fut l'œuvre dans les années 1930 de Kurt Lewin. Elle s'implanta en Europe pendant l'été 1950. L'intervention psychosociologique fut une de ses activités majeures (Aubert, de Gaulejac & Navridis, 1997; de Gaulejac, Hanique, Roche et al., 2007; Mendel & Prades, 2002; Pagès, 2003). Le principe de l'intervention psychosociologique est simple. Dans une institution quelconque, entreprise, service public, syndicat... la parole est donnée aux travailleurs et aux cadres, auxquels on demande de dire ce qu'ils pensent du fonctionnement de leur service particulier et du fonctionnement de l'organisation dans laquelle ils travaillent. L'équipe d'intervention utilise à cette fin des interviews, des groupes de parole et autres moyens. Puis elle effectue une analyse des données qu'elle communique au groupe en expliquant sa grille d'analyse.

Cette démarche n'est possible qu'avec l'accord d'une autorité qui a le pouvoir de se lancer dans une telle opération. Il s'agit d'un changement majeur dans la façon dont le changement est appréhendé. La méthode donne la parole à la base sans la guider ni l'inspirer. Elle cherche à analyser les données produites par la base. Autant que faire se peut, le lieu de l'analyse elle-même, ainsi que le pouvoir de la faire et de l'interpréter sont transférés à l'organisation, avec l'aide de l'intervenant en tant que consultant.

En 1990, au cours d'une intervention dans un petit hôpital du nord de la France, je proposai la création d'un Groupe d'étude et de proposition, le G.E.P. Le groupe aurait le pouvoir de se saisir de questions importantes concernant l'organisation du travail et le fonctionnement de l'hôpital en général, de les étudier et de faire des propositions. Ma proposition fut acceptée par les syndicats et la direction. Je fonctionnais comme consultant du groupe, je faisais des suggestions de méthode, mais me gardais d'intervenir dans le choix des questions à étudier et des solutions à proposer. Dans les mois qui suivirent, le G.E.P. prit l'initiative d'étudier des questions importantes qui faisaient l'objet de litiges ou de frustrations permanentes : le problème des congés, le personnel de nuit, l'accompagnement au mourant, et d'autres. Il obtint des résultats étonnants (Pagès, 2006, chap. 5).

Nous avons découvert par cette méthode que la base des organisations de travail, le «peuple», avait toujours un puissant intérêt pour l'organisation dans laquelle il travaillait, des choses à dire, des observations à faire, des dysfonctionnements à signaler, des propositions concrètes, relevant parfois

de principes d'organisation nouveaux plus efficaces, bien que non identifiés en tant que tels.

Si nous revenons au niveau de la société globale, on peut constater de même que le peuple a rarement la parole dans nos sociétés « démocratiques ». Ce sont les notables qui font le diagnostic et fournissent le modèle d'organisation, qu'ils soient au pouvoir ou qu'ils désirent le prendre et changer le modèle, à la suite d'un vote, d'une réforme ou d'une révolution. Le scrutin le plus démocratique ne change rien à cet état de fait. Il statue sur la base des propositions des « notables », de gauche ou de droite¹.

La démarche psychosociologique se caractérise par ce que j'appelle une attitude de *radicale modération*. Elle évite d'une part le conformisme, d'autre part la révolution. Nous sommes habitués à ce que les changements sociaux importants résultent d'une révolution.

L'appellation de réformiste est péjorative si l'on prétend souhaiter le changement social et politique. Il est vrai que jusqu'à nos jours les changements socialement importants ont résulté de révolutions au sens large du terme. Mais, s'il est vrai que les révolutions produisent des changements importants, elles les obtiennent avec des coûts énormes. Ce fut le cas, pour ne mentionner qu'elles, de la révolution russe comme de la révolution française, qui dura de 1789 à 1870, comme disait François Furet (Furet, 2007). Elles aboutissent finalement à des compromis, mais en passant par des positions successives, révolutionnaires et contre-révolutionnaires, au prix de bains de sang. Ces violences sont-elles évitables? Pouvons-nous nous permettre ces coûts et ces délais, dans la situation actuelle du monde?

L'attitude du clinicien, psychothérapeute ou psychosociologue, est modérée car il respecte la parole et les positions de son client, individuel ou collectif, qu'il s'efforce de comprendre et d'aider à démêler ses conflits. Elle est aussi radicale car il ne met aucune limite au changement de son client, et l'aide tant qu'il le peut et que le client le veut. Il ne se soumet pas aux autorités et ne négocie pas ses buts.

Peut-on imaginer la transposition et l'élargissement de la psychosociologie au niveau d'une société et des risques mondiaux? On ne peut le faire d'une manière précise, mais il faut y penser et préparer des étapes intermédiaires. Les sondages d'opinion, introduits en France il y a plus de cinquante ans par mon maître Jean Stoetzel, constituaient une première étape utile. Mais il ne s'agissait que d'opinions, de réponses à des positions déjà formulées par des

¹ Pierre Rosanvallon décrit d'un autre point de vue les nombreuses insuffisances de la procédure du vote et la nécessité de les complexifier, *Nouvel Observateur*, 4 septembre 2008, entretien avec François Armanet.

notables. C'est un tout autre mouvement qu'il s'agit d'enclencher, un recueil d'informations et un travail de réflexion provenant de la base.

Il est inutile d'espérer intéresser d'emblée à cette méthode de hauts responsables politiques. Mais des responsables à un niveau intermédiaire d'institutions d'avant-garde, humanitaires, syndicales, patronales, politiques ou autres pourraient s'intéresser à la méthode et vouloir l'appliquer auprès des membres de leur institution. Ils constitueraient une avant-garde et créeraient une situation nouvelle, qui pourrait attirer l'attention des responsables des décisions majeures au sujet des risques mondiaux, et conduire à ce que des expériences s'engagent aussi à ce niveau. Un élargissement et une diversification des cadres d'analyse devraient être opérés à cette occasion, qui ne seraient plus limités au psychosociologique, mais s'élargiraient notamment au politique et à l'économique. Mais l'essentiel de la méthode serait conservé, qui consiste à faire une analyse avec la participation du corps social.

Par ailleurs, l'irruption récente du numérique dans la vie politique donne les moyens techniques d'une large mobilisation. Mais elle peut être utilisée aussi bien pour l'endoctrinement que pour un travail d'expression et d'analyse².

Ce qu'il faut espérer et à quoi il faut travailler est un changement des conceptions et des pratiques de la décision en matière sociale et politique, conduisant à un degré d'implication et de réflexion beaucoup plus important et fécond que ce n'est le cas à l'heure actuelle.

Références

- Aubert, N., de Gaulejac, V. & Navridis, K., (1997), *L'aventure psychosociologique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Bermann, P., (2004), *Les habits neufs de la terreur*, Paris, Hachette.
- De Gaulejac, V., Hanique, F., Roche, P. et al. (2007), *La sociologie clinique, enjeux théoriques et méthodologiques*, Paris, Erès.
- Furet, F., (2007), *La Révolution française*, Paris, Gallimard.
- Kepel, G., (2008), *Terreur et Martyre*, Paris, Flammarion.
- Mendel, G. & Prades, J. L., (2002), *Les méthodes de l'intervention psychosociologique*, Paris, La Découverte.
- Pagès, M., (2003), *La violence politique, pour une clinique de la complexité*, avec Jacqueline Barus-Michel, Dan Bar-On, Fethi Ben Slama, Charles Rojzman, Patrick Schmoll, André Sirota et Edgar Morin, Paris, Erès.
- Pagès, M., (2006), *L'implication dans les sciences humaines*, Paris, L'Harmattan.

² Cf. l'article consacré à l'utilisation par les politiques du réseau de communication Twitter, *Libération*, 4 octobre 2008.